

## COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

#### DELIBERATION 03 ONF - Forêt communale Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **22 avril 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 0

**Présents** : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES,  
M. LORIOT DE ROUVRAY, Mme DUCOS, Mme CABANNE, Mme CAZENAVE, M. COMBES,  
Mme COURADET, M. FRANCIN, M. LABRUYERE, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. PIQUEMAL

**Absents** : Mme CASTERES, M. CRIADO,

**Secrétaire de séance** : Mme CAZENAVE

**DELIBERATION 03 ONF - Forêt communale Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026.**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'Office National des Forêts pour le programme d'actions en forêt communale Saint-Pé-de-Bigorre susceptibles d'être réalisés en 2026.

Les travaux d'extraction du houx ont fait un report en 2024 et 2025 car les travaux pouvaient être réalisés par les agents communaux et n'avaient pas un caractère d'urgence.

Descriptif des travaux & localisation	Quantité	Unité	Montant en € (HT)
Travaux préalables à la régénération : préparation manuelle localisée sous les semenciers. Localisation : 1.a Extraction de houx afin de permettre les semis chêne et hêtre	0.5	Ha	2 970 €
<b>Opérations sur limites parcellaires :</b> Entretien périmètre : peinture Localisation : parcelle 6 Entretien du périmètre de la forêt communale	0.98	Km	1 770
<b>TOTAL</b>			<b>4 740 €</b>

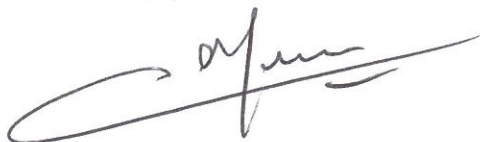
Soit un total TTC de 5 688 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide**

- Désapprouver le programme ci-dessus ;

Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance  
Mme CAZENAVE



Le 4 mai 2023  
Le Maire,  
JC. BEAUQUESTE

